



Erasmus+



« Un levier pour l'emploi » : programme ERASMUS + pour les demandeurs d'emploi

Programme européen co-financé par Pôle emploi.

Ce projet est financé avec le soutien de la Commission européenne.

Programme 2020-22



SOMMAIRE

1. Erasmus+ pour les demandeurs d'emploi
2. Le programme Erasmus+ de Pôle emploi : « UN LEVIER POUR L'EMPLOI »
3. Les autres programmes Erasmus+ pour les demandeurs d'emploi
4. Liens Internet utiles
5. Questions/réponses



Votre participation :

- Merci de fermer vos micros pour éviter les bruits parasites.
- Questions : par écrit ou « levez la main ».



Erasmus+

C'est aussi pour les personnes en recherche d'emploi !



1987 : Création d'Erasmus pour les étudiants.

Depuis 2014, **Erasmus+** : pour tous les âges, statuts et niveaux de formation.

Programme de l'Union européenne pour favoriser la mobilité en Europe
(études, formation, apprentissage) :

- Etudiants et Apprentis
- Jeunes diplômés
- Créateurs d'entreprise
- Professionnels de l'enseignement et de la formation
- **Stagiaires de la formation professionnelle** :

dont les **demandeurs d'emploi** inscrits dans une action de formation agréée ou conventionnée
(stage Erasmus+ : formation 100% en entreprise)





Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



OBJECTIF : une insertion professionnelle plus rapide

grâce à :

- une **expérience professionnelle** dans un **autre pays d'Europe**.
- des **compétences renforcées** :
 - professionnelles;
 - linguistiques ;
 - personnelles : adaptabilité, capacité d'initiative, autonomie....





Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »

Qu'est-ce que c'est?



- 1 mobilité individuelle de 3 ou 6 mois en Europe
- 1 stage en entreprise, adapté au profil professionnel et au niveau linguistique
- 1 tuteur dans l'entreprise
- 1 statut : stagiaire de la formation professionnelle
- Maintien de l'indemnisation Pôle emploi (ARE) ou rémunération de formation (RFPE)
- 1 soutien linguistique durant toute la mobilité : cours de langue en ligne (plate-forme OLS)
- 1 hébergement en chambre individuelle (colocation ou chez l'habitant ; mixité)
- 1 aller/retour domicile - ville de stage
- 1 assurance responsabilité civile, accident et rapatriement
- 1 correspondant sur place disponible 7 jours sur 7
- L'organisation et le suivi de votre mobilité : Accompagnement avant, pendant et après.
- La reconnaissance des compétences acquises : document européen Europass Mobilité.



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Critères d'éligibilité

- Etre inscrit à **Pôle emploi**.
- **Résider** en région **Auvergne-Rhône-Alpes**.
- Avoir **au moins 18 ans** au moment du départ.
- Etre **ressortissant de l'Espace Economique Européen** (ou Turquie ou Macédoine) ou avoir **le droit de travailler dans le pays de destination** au moment de la candidature.
- Avoir un **projet professionnel défini** en France ou dans un autre pays.
- **Pratiquer la langue** du pays de destination (ou l'anglais pour les stages en anglais) à un niveau suffisant pour effectuer un stage professionnel (selon destinations : minimum **A2 ou B1**. Grille d'évaluation [ici](#)).
- Avoir des **connaissances et/ou une expérience dans le métier/secteur** souhaités.
- N'avoir jamais bénéficié d'un programme Erasmus+ pour les demandeurs d'emploi.



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Critères de SELECTION

Principalement :

- la pertinence d'une mobilité « Erasmus+ Un levier pour l'emploi » pour votre projet professionnel.
- votre motivation, et votre engagement à réaliser le stage de façon positive, sur toute sa durée.

Critères de PRIORITE

Les personnes suivantes sont prioritaires, sans exclure les autres :

- personnes les moins qualifiées (les **moins diplômées**) ,
- présentant des **difficultés d'accès à l'emploi** (chômage de longue durée, emplois précaires ...),
- et celles qui n'ont **pas vécu d'expérience de mobilité internationale**.

IMPORTANT :

- Les projets de poursuite d'études ne sont pas prioritaires.
- Ce programme n'est pas approprié pour les projets de découverte professionnelle (découverte d'un métier ou d'un secteur).



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Les étapes

- **Candidature.**
- **Information collective, puis entretiens individuels.**
- **Décision du jury** > information par courriel (pré-sélectionné-e / non retenu-e / liste complémentaire).
- **Si pré-sélectionné-e : envoi du dossier au partenaire local.**
- Le cas échéant, **entretien avec le partenaire local** (à distance : skype ou téléphone).
- **Confirmation définitive de sélection suite à l'avis du partenaire local** > info par mail.
- Le candidat signe la **lettre d'engagement** (avec ville et dates de la mobilité).
 - > **le partenaire recherche le stage et l'hébergement.**
 - > Signature du **Contrat financier** et de **l'AIF.**
- **Réunion de préparation** (environ 15 jours avant le départ).
- **Départ > Stage.**
- **Retour > Réunion de bilan**



**Le stagiaire s'engage avant de connaître
l'entreprise et la mission de stage.**



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



L'entretien individuel de sélection

- Durée: **30 minutes** maximum, en visioconférence, en français.
- Objectif : s'assurer ensemble qu'une mobilité Erasmus+ est appropriée pour votre projet.
- Face à vous pour l'entretien : 2 personnes (Pôle emploi et éventuellement notre prestataire).
- Pendant l'entretien :
 - votre **projet professionnel**
 - votre **motivation** pour le programme Erasmus +
 - vos **souhaits de stage**: destinations, durée, métiers/secteurs d'activité
 - votre **engagement** dans le programme
 - **évaluation orale du niveau de langue** : la ou les langues du stage
 - vos questions
 - etc.
- Les éléments de l'entretien détermineront la recherche de stage (si avis favorable).



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



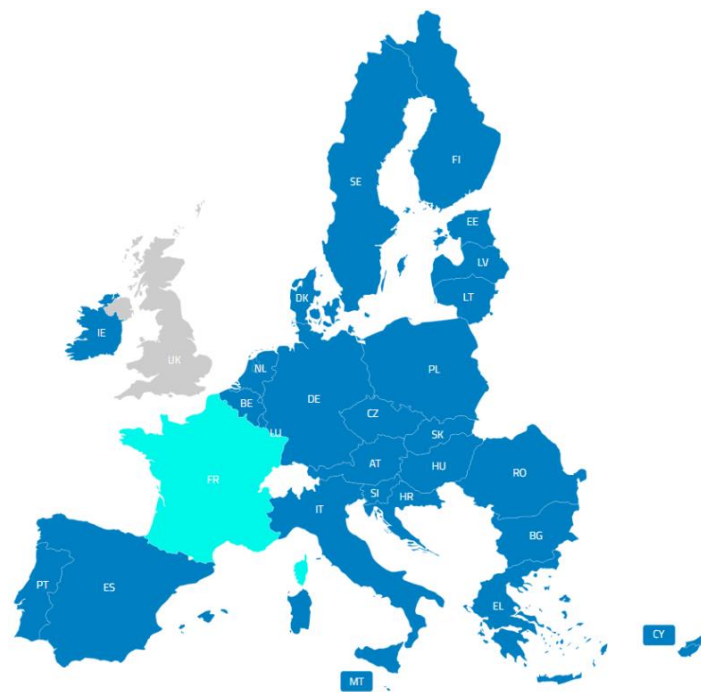
Destinations 2021-2022: 22 pays de l'UE

👉 Sous réserve des possibilités en fonction des contraintes dues à la pandémie de Covid-19.

L'ANGLAIS peut être la langue du stage dans TOUS ces pays + langue du pays (pays en vert).

Groupe	Pays	Villes
1	Irlande	Dublin, Cork, Kerry
	Danemark	Copenhague, Aalborg
	Suède	Lund, Malmö
2	Allemagne	Berlin, Brême, Leipzig (stages en anglais à Berlin uniquement)
	Autriche	Vienne
	Espagne	Madrid, Séville, Valence
	Italie	Florence, Turin, Rome
	Portugal	Lisbonne
	Chypre	Limassol
	Grèce	Crète (Ile entière)
	Malte	Ile entière
	Pays-Bas	Leeuwarden
3	Bulgarie	Sofia
	Hongrie	Budapest
	Estonie	Tallinn
	Lettonie	Riga
	Lituanie	Vilnius
	Pologne	Wroclaw
	République tchèque	Prague
	Roumanie	Craiova
	Slovaquie	Bratislava
	Slovénie	Ljubljana, Bled, Maribor

👉 **Rappel :**
Le Royaume-Uni ne fait plus partie des destinations proposées par Pôle emploi.





Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »

Financement du projet



Le programme est cofinancé :

- par l'**Union européenne** (« bourse » Erasmus+)
- et par **Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes** (indemnisation : ARE ou RFPE, et financement complémentaire pour les frais de gestion, voyage et séjour).

Le financement prend en charge:

- le **voyage aller-retour** entre votre domicile (en ARA) et la ville de destination
- l'**hébergement** (mixte) en chambre individuelle (colocation ou famille d'accueil)
- l'**assurance** responsabilité civile, accident et rapatriement pendant la durée de votre stage
- le **placement en entreprise**
- l'**accompagnement** : préparation au départ + suivi pendant le stage + bilan après le stage.

Ces frais sont pris en charge par Pôle emploi :

le financement de la mobilité bénéficie au stagiaire, mais ne lui est pas versé directement.



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Ce qui reste à la charge des participants:

- Les frais de vie sur place :

nourriture, transports en commun, téléphone, toutes dépenses personnelles...

- Eventuellement, une caution pour l'hébergement (restituée au départ si aucune dégradation n'est constatée).

Coût de la vie :

variable selon les destinations.

- **Coût de la vie élevé** : Irlande, Suède. (*Ex: Frais de transport à Dublin: 145 € / mois*).
- **Comparable à la France** : Allemagne, Autriche, Danemark, Madrid, Malte, Pays-Bas.
- **Coût de la vie moins élevé** : les autres destinations

Pour évaluer les dépenses : voir Lecoutdelexpat.com

Stages non rémunérés (les entreprises ne versent pas de rémunération de stage).



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Indemnisation pendant le stage : 1^{er} cas.

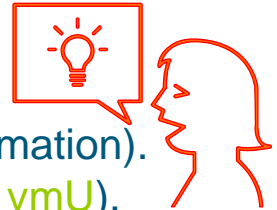
Si vous percevez l'allocation chômage (**l'ARE**) à la date de début de la mobilité :

votre allocation « Aide au retour à l'emploi » (ARE) devient « l'ARE Formation » (AREF) pendant la durée de la mobilité.

L'AREF est versée dans la limite de vos droits ARE.

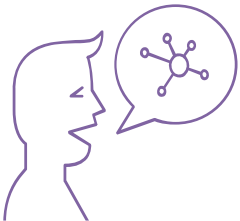
ATTENTION : si le droit ARE/AREF prend fin pendant la mobilité,
pas d'indemnisation pendant la suite du stage (pas de rémunération de fin de formation).

Seule éventualité : ASS Formation (sous conditions, voir ici : <http://plmpl.fr/c/61vmU>).



Si vous êtes reconnu travailleur handicapé (RQTH) et bénéficiez de l'ARE :

A l'entrée en formation, vous pouvez choisir entre l'ARE et la RFPE (rémunération de formation Pôle emploi) : voir page suivante.



Toutes infos ici : <http://plmpl.fr/c/LGEk8> (pole-emploi.fr > rechercher « rémunération formation »).

Si besoin, consultez votre conseiller-e.



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Indemnisation pendant le stage : 2^{ème} cas.

A la date de début de la mobilité :

Si vous n'êtes **pas indemnisé** ou si vous percevez le **RSA** ou **l'ASS** (allocation spécifique de solidarité) alors vous percevrez la **RFPE** : Rémunération de Formation Pôle emploi.

Barème de la RFPE (mensuel) à partir du 1^{er} mai 2021 :

De 18 à 25 ans : 500 €.

26 ans et plus : 685 €.

Moins de 26 ans dans certaines situations personnelles: 685 €

(parent isolé; femme enceinte seule; parent d'au moins 3 enfants; veuf/veuve, divorcé-e, ou séparé-e judiciairement depuis moins de 3 ans)

Travailleur handicapé (RQTH) : 685€, et jusqu'à 1932.52 € si activité salariée antérieure (au moins 6 mois d'activité salariée dans une période de 12 mois, ou 12 mois dans une période de 24 mois)

Si vous percevez le RSA : RSA et RFPE peuvent être cumulés.



Déclarez la RFPE à la CAF, car le RSA peut être réduit.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F760>

Si vous percevez l'ASS : la RFPE remplace l'ASS pendant le stage.

Toutes infos ici : <http://plmpl.fr/c/LGEk8> (pole-emploi.fr > rechercher « rémunération formation »)



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Les intervenants

Pôle emploi = le porteur du programme (dit aussi « organisme d'envoi »).

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes (contact: 69806international.69806@pole-emploi.fr)

est responsable de ce programme et le coordonne:

- ✓ Enregistre les candidatures
- ✓ Organise les sélections, la préparation au départ et la réunion de bilan
- ✓ Gère les aspects administratifs (contrats, OLS, etc.)
- ✓ Assure le suivi en lien avec le prestataire
- ✓ Assure le suivi en lien avec les conseiller.e.s
- ✓ Assure le lien avec l'agence Erasmus+ via la direction générale de Pôle emploi

Le prestataire : Cercle de Qualité, organisme de formation en France :

- ✓ Coordonne le séjour
- ✓ Gère les aspects logistiques (voyages aller-retour...) et administratifs (conventions...)
- ✓ Assure le suivi tout au long de la mobilité
- ✓ Est en relation avec Pôle emploi et avec les Partenaires d'accueil

Les partenaires d'accueil et votre conseiller-e Pôle emploi ... (page suivante)



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Les intervenants (suite)

Les partenaires d'accueil : organismes situés dans les villes de stages :

- ✓ Trouvent le stage
- ✓ Organisent l'hébergement
- ✓ Se chargent de votre accueil à votre arrivée dans le pays
- ✓ Sont vos interlocuteurs et assurent votre suivi tout au long du séjour en lien avec le prestataire et votre tuteur/tutrice de stage en entreprise

Votre conseiller-e Pôle emploi reste votre interlocuteur(rice)

avant, pendant et après votre mobilité, en particulier pour les questions :

- ✓ d'indemnisation,
- ✓ d'actualisation,
- ✓ de projet professionnel



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »

Les engagements du stagiaire



Avant le départ :

- Signer le **Contrat financier Erasmus+** : engagement par rapport au financement attribué.
- Signer l'**AIF (Aide Individuelle à la Formation)** : engagement par rapport à Pôle emploi (formation cofinancée par Pôle emploi).
- Réaliser le **test de langue** sur la plateforme linguistique OLS.
- Participer à la **réunion de préparation** organisée par Pôle emploi avant le départ.

Pendant la mobilité :

- Signer le **Contrat pédagogique et l'Engagement qualité** (convention de stage).
- Réaliser le stage **en intégralité et avec assiduité** (justifier toute absence, pas de congés).
- Suivre les cours sur **OLS**.
- Se conformer au **droit du travail local** et aux **pratiques de l'entreprise**.
- **Hébergement** : respecter les lieux et les personnes (familles d'accueil, colocataires ...).
- Procéder chaque mois à votre **actualisation Pôle emploi** (« en formation »).

Après la mobilité :

- Participer à la **réunion de bilan** organisée par Pôle emploi après le retour.
- Fournir tous les **justificatifs** demandés (titres de transport du voyage aller-retour ...).
- Réaliser le **test de langue** final sur la plateforme linguistique OLS.
- Remplir en ligne le **questionnaire de l'Union européenne**.
- Répondre au **formulaire de suivi 3 mois et 6 mois** après la fin du stage.....



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Réalisez votre stage en intégralité !

Si vous interrompez votre mobilité avant la date de fin prévue :
le remboursement des frais engagés pourra vous être demandé (cf. Contrat financier Erasmus+).
Pour info, financement d'une mobilité : de 3319€ (3 mois dans un pays du groupe 3) à 6819€ (6 mois, pays du groupe 1).

Seul un cas de force majeure justifié peut motiver un abandon.

Dans ce cas, l'abandon est exonéré de remboursement.

Cas de force majeure :

évènement imprévisible obligeant le stagiaire à l'abandon
(maladie, accident, évènement familial soudain et grave...)

Informez votre entreprise d'accueil, le partenaire local, le prestataire et Pôle emploi
(69806international.69806@pole-emploi.fr)

Et si vous avez une proposition d'emploi ?

Informez Pôle emploi (69806international.69806@pole-emploi.fr).

--> Nous informons l'Agence Erasmus+ France : elle seule décide si cette embauche est
un **cas légitime d'interruption du stage** (dans ce cas, pas de conséquence financière).



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Les documents à fournir si vous êtes sélectionné-e

Toutes destinations :

- **Pièce d'identité en cours de validité** pour toute la durée du séjour :
carte nationale d'identité, ou passeport (et le cas échéant titre de séjour, visa ..).
- **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** à demander sur www.ameli.fr
- **Certificat médical** (*attendre les instructions suite à votre sélection*)

Selon destinations, éventuellement :

- **Extrait de casier judiciaire vierge**
- **Lettres de références professionnelles**

👉 Liste indicative et non exhaustive 😊



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



A prévoir avant le départ :

- Ordinateur portable (pour OLS et télétravail éventuel)
- Votre logement en France...?
- Médecin, dentiste, ordonnances ...
- Banque
- Inscrivez-vous sur ARIANE : www.diplomatie.gouv.fr
- Informez-vous sur votre destination, pratiquez la langue 😊
- ...*plus d'informations lors de la réunion de préparation !*

👉 Restez domicilié en région Auvergne-Rhône-Alpes pendant la durée de la mobilité.



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »



Crise sanitaire Covid-19 :

👉 **Prenez en compte la situation actuelle !!**

- La situation peut impacter la disponibilité des destinations et entreprises.
- Les délais pour trouver un stage peuvent être allongés (6 à 8 semaines en moyenne).
- Mesures spécifiques éventuelles (tests, masques, isolement, télétravail, etc.) :
 - Règles en vigueur dans le pays d'accueil.
 - Instructions données par Pôle emploi, Cercle de qualité, le partenaire local, l'entreprise.
 - Pas de retour en France pendant le stage (sauf cas de force majeure).
- La vie sociale sur place sera sans doute limitée.
- Si questions : n'hésitez pas à nous les poser sans attendre 😊.



Erasmus+ « Un levier pour l'emploi »





Erasmus+



Les autres programmes Erasmus+ pour les demandeurs d'emploi



Erasmus+



OUAT : le programme des **Missions locales (18-25 ans)**.

Stages de 3 mois.

Angleterre, Italie, Portugal, Espagne, Malte.

<https://www.missions-locales.org/services-pour-les-jeunes/ma-mobilite/je-vis-une-experience-a-letranger>

Indemnisation différente : maintien de l'ARE mais pas de RFPE.

Contactez votre Mission locale.



Erasmus+



Erasmus for Young
Entrepreneurs
www.erasmus-entrepreneurs.eu



Programme de tutorat qui offre aux nouveaux et aux futurs entrepreneurs la possibilité de se former auprès d'entrepreneurs dans différents pays européens.

Objectif : acquérir, au contact d'un entrepreneur expérimenté, les compétences indispensables à la bonne gestion d'une petite entreprise.



- Séjour auprès d'un entrepreneur expérimenté : 1 à 6 mois (possibilité de fractionner le séjour).
- Aide financière pour frais de voyage et de subsistance pendant le séjour.

erasmus-entrepreneurs.eu



Erasmus+



Sites Internet essentiels

POLE EMPLOI (Mobilité internationale)

www.pole-emploi.fr > menu > Mobilité internationale

pole-emploi.fr / ARA / Erasmus+ : <http://plmpl.fr/c/vR1ue>

Ou tapez «Erasmus Auvergne-Rhône-Alpes» dans la barre de recherche.
Détail du programme, destinations, témoignages ...

EMPLOI STORE (International)

www.emploi-store.fr

- serious games : Partir à l'étranger, Partir travailler ...
- cours de langues, tests de langues
- entretien virtuel
- jeu de rôle EU-topia : expérience interculturelle

EURES, le portail européen sur la mobilité de l'emploi :

<https://ec.europa.eu/eures/>

Vivre et travailler ...



Sites Internet utiles

- [Conseils aux voyageurs par pays](#)
(site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : diplomatie.gouv.fr)
- [Re-open EU](#) : situations sanitaires et déplacements entre pays d'Europe
- [Le coût de l'expat](#)
- [Soutien linguistique en ligne – OLS](#)
- [Skills panorama](#) : perspectives d'emploi en Europe (par métiers, secteurs, pays ...)
- [Your europe](#) : vos droits et obligations dans l'Union européenne.
- [Français à l'étranger](#)
- [L'Europe est à vous](#) (voyager, travailler, formalités...)
- [Génération Erasmus](#)
- [Programme Erasmus+](#)
- [Agence Erasmus + France Education Formation](#)



Erasmus+



Sites Internet utiles

Témoignages de stagiaires ERASMUS+ Pôle emploi : Facebook Cercle de Qualité :
<https://www.facebook.com/Cercle-de-Qualit%C3%A9-603216723452032/>

Situation en Europe face à la pandémie: vue d'ensemble et par pays :
<https://www.touteurope.eu/> > rechercher «COVID » :

Mesures appliquées dans les pays :

<https://www.touteurope.eu/actualite/confinement-couvre-feu-restrictions-que-font-les-pays-europeens-face-au-rebond-de-la-pandemie-de.html>

Déplacements depuis la France :

<https://www.touteurope.eu/actualite/frontieres-ou-peut-on-se-deplacer-en-europe-depuis-la-france.html>



Erasmus+



Questions Réponses



Merci de votre attention

